

## Intervention lors de situations de harcèlement-intimidation entre élèves en milieu scolaire : Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP)



Chers parents,

Il est malheureusement avéré que des phénomènes de harcèlement-intimidation – se manifestant par des actions répétées d'un groupe d'élèves sur un-e autre élève, incapable de se défendre – sont une réalité au sein de toute école.

Ainsi, lorsqu'une situation est portée à notre connaissance, elle est analysée en tenant compte des critères précités, puis, au besoin, une équipe de professionnel·les spécialement formé·es à la « Méthode de la Préoccupation Partagée » (MPP) est activée. En revanche, si cette analyse conclut à une situation de conflit, d'autres ressources peuvent être mobilisées.

La MPP consiste en un dispositif éducatif visant à mettre fin à une situation de harcèlement-intimidation en déconstruisant le phénomène de groupe. En adoptant une attitude bienveillante et non-blâmante, un-e professionnel·le rencontre, lors de brefs entretiens individuels, **des élèves pouvant participer à l'amélioration de la situation**. Elles et ils sont amené·es à réfléchir à des pistes pouvant permettre à l'élève-cible de se sentir mieux. Ces entretiens sont reconduits jusqu'à ce que la dynamique inappropriée du groupe ait pris fin. Si la MPP ne porte pas ses fruits, d'autres mesures peuvent également être décidées, en collaboration avec l'équipe de direction.

Votre enfant pourrait ainsi être amené·e à participer à l'un de ces entretiens. Ces derniers ne débouchent sur aucune sanction et n'ont pas de conséquence sur le cursus des élèves. Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, ils ne sont annoncés ni aux élèves ni aux représentants légaux. Toutefois, quand la situation l'exige, un retour leur est donné.

Davantage d'informations relatives au plan d'action cantonal contre le harcèlement-intimidation entre pairs en milieu scolaire, auquel l'Ecole des Deux Rives se réfère, sont disponibles sur la page dédiée de notre site Internet :

[ecole2rives.ch](http://ecole2rives.ch) > rubrique Santé & Prévention > Harcèlement-intimidation entre élèves en milieu scolaire

En parallèle, afin de tenir compte du bien-être des élèves, un fil rouge ayant trait au vivre-ensemble est mis en œuvre dès cette année scolaire au sein de notre Ecole. Cette démarche vous a été présentée lors de la partie commune de la soirée de réunion des parents.

Convaincu·es de l'efficacité de cette méthode, nous vous adressons, cher parents, nos salutations les meilleures.

Les enseignantes ressource  
pour le vivre-ensemble (ERVE)

La médiatrice scolaire

L'équipe de direction